

Fiche Pratique RETKOOP : Procédure saisie Adhésion Assurance 2026-2027

SE CONNECTER

Via internet tapez "Retkoop" et/ou cliquez sur le lien :
<https://www.retkoop.occe.coop/debut.php>

S'IDENTIFIER

Saisir votre Identifiant et votre Mot de passe
Identifiant ou mot de passe perdus, contactez l'OCCE 38

Identifiant :

Mot de passe : 

PAGE ACCUEIL

Cliquer surl'onglet "Adhésion" pour commencer la saisie.

Une nouvelle page s'ouvre. Vous devez remplir le tableau
(les noms sont reportés chaque année)

Chaque année entre le 1^{er} et le 30 septembre,
l'adhésion à l'OCCE 38 doit être renouvelée.

- Pour modifier une ligne, cliquez sur le crayon
- Pour supprimer une ligne, cliquez sur la croix
- Pour créer une nouvelle ligne, remplissez les cases blanches

nombre d'enseignants	nombre d'élèves	total	Modification	Suppression	
2	0	2			1
1	0	1			2
					3

A compléter, si vous souhaitez
assurer des biens pour un
montant >2000 €

Adhésion :

des coopérateurs (107 x 2,44 €) : 261,08 €

-----> 261,08 €

Assurance :

des coopérateurs (107 x 0,26 €) : 27,82 €

des biens, propriété de la Coopérative Scolaire :
valeur déclarée :

====> 0,00 € est inférieur à 2 000,00 €. 0,00 €

des instruments de musique :
valeur déclarée :

====> 0,00 € est inférieur à 15 000,00 €. 0,00 €

-----> 27,82 €

Total : 288,90 €

Le montant de votre adhésion assurance se
calcule automatiquement

IBAN de l'OCCE38

MOTIF IMPÉRATIF : ADHESION +votre RNE

Cocher votre moyen de paiement
Utilisez (oui ou non)

Paiement par virement : OCCE 38 FR76 1732 8844 0094 1280 8080 957 motif ADHESION

Paiement par chèque : ordre OCCE 38

Paiement sou des écoles (chèque ou virt) ou mairie (nous contacter obligatoirement)

Ces nombres ont été modifiés, et ont besoin d'une mise à jour : cliquez sur "Mettre à jour ces informations".

Bien cliquer sur le bouton "Mettre à jour les informations"

À valider par l'OCCE 38 :	Validation de l'OCCE 38 :
1. le paiement de 1 157,11 €. (RUE paiement : chèque)	oui
2. l'engagement du mandataire daté(s) et signé(s) par :	oui
3. et, éventuellement, le formulaire de changement de mandataire et / ou de signataires	AD pas encore informée

L'adhésion et l'assurance ne sont effectives qu'à la réception du paiement par l'OCCE 38.

Adhésion à valider : (attendue)

Code d'enregistrement : ou choisissez dans cette liste

[Pour enregistrer les modifications, cliquez ici](#)

L'OCCE 38 a bien reçu le paiement de 1 157,11 € et les autres paiements.

La Coopérative Scolaire 0382788790 est bien adhérente de l'OCCE 38 pour l'année scolaire 2024 - 2025.

Attestation d'adhésion
Certificat d'assurance

Pour cette opération soit écrite maintenant dans le cahier de compte, de l'année.
(cliquez ici)

Vous devrez ensuite aller dans le cahier de compte, pour vérifier le moyen de paiement (chèque, virement, prélèvement, ...)
Prévoyez d'inscrire le numéro de votre chèque, celui de la P.J., etc.

Attention ! Le cahier est actuellement vide : cette écriture sera la première du cahier !

Notez que ce cadre vert n'apparaît que lorsque votre adhésion assurance a été validée par l'OCCE

Une fois que l'OCCE 38 aura validé votre adhésion assurance, vous pourrez récupérer votre "attestation adhésion" et "certificat d'assurance" via la page d'accueil.

Vous pouvez aussi avoir reçu, en amont, sur la boîte mail de l'école, un mail automatique de Retkoop vous indiquant que votre adhésion assurance a été validée.

